La crise migratoire que vit aujourd'hui l'Union européenne (UE) l'a amenée à renforcer les pouvoirs de son agence Frontex. La réforme adoptée en septembre 2016 ne se limite pas à la reconnaissance de nouvelles prérogatives au profit de Frontex mais consiste également à prévoir les modalités d'intervention d'un nouvel acteur dans la lutte contre l'immigration illégale au sein de l'UE: le corps européen des gardes-frontières et garde-côtes. Cette nouvelle instance a pour objet de permettre l'action en commun de Frontex et des autorités nationales en charge du contrôle des frontières de l'UE, ces deux acteurs ayant la responsabilité partagée de la gestion des frontières extérieures.

L'objet de ce colloque porté par le CESICE et le CRJ est d'analyser les potentialités de ces nouveaux cadres d'intervention et l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'action de l'Union européenne dans le domaine des migrations, mais aussi plus fondamentalement sur l'Union elle-même en mêlant des intervenants venant à la fois du milieu académique et du milieu professionnel pour essayer de croiser les analyses et avoir une vision la plus complète possible des enjeux de cette réforme sur l'Union.

Il permettra de s'interroger d'abord sur la contribution de la réforme de l'agence Frontex à l'émergence d'un service européen des garde-côtes et garde-frontières, première étape potentielle vers la création d'une véritable administration européenne des migrations et de l'asile sensée permettre à l'UE de montrer aux citoyens européens qu'elle a les moyens de ses ambitions face à la « crise des migrants ». Il sera ensuite l'occasion de réfléchir sur la réalité de l'articulation entre le développement des moyens opérationnels de l'Union et la définition des objectifs de sa politique migratoire. Autrement dit, ce nouvel outil est-il vraiment au service d'une politique migratoire clairement énoncée et définie ou, à défaut, est-il possible de déduire de l'action de Frontex une ligne directrice claire ? Enfin, dans un troisième temps, il faudra s'efforcer d'apprécier certains enjeux de l'émergence de ce service européen des garde-côtes et garde-frontières, notamment ceux concernant la notion de frontière ainsi que le respect des valeurs fondant l'Union, au premier rang desquelles la garantie effective des droits fondamentaux.

Sous la direction scientifique de: Dr Constance CHEVALLIER-GOVERS, UGA et Pr Romain TINIERE, UGA

Renseignements:
https://cesice.univ-grenoble-alpes.fr/
http://crj.univ-grenoble-alpes.fr/
04.76.82.58.16
Inscriptions:
https://cesiceugagmailcom.typeform.com/to/jqkobD

Cette journée ouvre droit à 7 heures de formation professionnelle

COLLOQUE INTERNATIONAL
CESICE & CRJ

DE FRONTEX A FRONTEX

Vers l'émergence d'un service européen des garde-frontières et garde-côtes

22-23 Mars 2018





AUDITORIUM de L'IMAG
Université Grenoble Alpes
700 avenue Centrale
Domaine Universitaire
38401 St Martin d'Hères

Arrêt de tramway: Gabriel Fauré

PROGRAMME

Jeudi 22 mars

14h00 **Ouverture du colloque**
David DECHENAUD Doyen Faculté de droit de Grenoble
Théodore CHRISTAKIS Professeur Université Grenoble Alpes- directeur du CESICE
Nicolas KADA Professeur Université Grenoble Alpes- co directeur du CRJ

14h30 **Introduction générale**
Romain TINIERE Professeur Université Grenoble Alpes

1 Frontex et l'émergence d'une administration européenne de gestion des frontières
Présidence de séance Laëtitia GUILLOUD-COLLIAT

15h00 **Création du corps européen des gardes-frontières et gardes-côtes**
Constance CHEVALLIER-GOVERS Maître de conférence -HDR Université Grenoble Alpes

15h20 **Les circonstances de l'adoption du réglement (UE) 2016/1624**
Matthieu CHAVRIER Service juridique du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles

15h40 **Débat avec la salle et pause**

Insertion de la nouvelle agence dans le dispositif institutionnel de l'UE : collaboration avec d'autres agences / institutions:

16h20 **Collaboration Europol/Frontex**
Intervenant à confirmer

16h40 **The European Coast Guard and Maritim Agencies**
Juan SANTOS VARA Professeur de droit international public Université de Salamanque

17h00 **Frontex et l'interconnexion des systèmes d'information**
Michel QUILLE Euromedpolice et ***Julia BURCHETT*** Doctorante UGA

17h20 **Débat avec la salle**

18h00 Clôture de la première journée



Vendredi 23 mars

2 Frontex, instrument d'une politique commune de l'Union?
Présidence de séance Constance CHEVALLIER- GOVERS

8h30 **Evaluation des nouveaux pouvoirs et moyens de l'agence: du réglement (UE) 2016/1624 traduit-il un renforcement des pouvoirs et capacités de l'agence?**
Hervé-Yves CANIARD Agence Frontex

8h50 **La réforme de FRONTEX, prélude à une politique européenne d'immigration?**
Gaëtan BALAN Doctorant Université de Nantes ERC N°340770 Human Sea

9h10 **Frontex, bras armé de Schengen?**
Géraldine BACHOUE- PEDROUZO Maître de conférence Université de Pau

9h30 **Débat avec la salle et pause**

Appréciation de l'action de Frontex au travers de l'analyse de différents aspects de ses domaines d'intervention:

10h00 **Les interventions en mer**
Jean-Christophe MARTIN Professeur Université de Nice

10h20 **La coopération avec les pays tiers**
Carole BILLET Maître de conférence-Université de Nantes

10h40 **Le rôle de la Commission dans l'action extérieure de Frontex**
Léa HANNAOUI-SAULAIS Commission européenne

11h00 **Débat avec la salle 12h00 pause déjeuner**

3 Les enjeux du développement des contrôles aux frontières européennes?
Présidence de séance Romain TINIERE

13h30 **L'agence Frontex au prisme du concept polysémique de frontière**
Louis IMBERT doctorant à Sciences-Po Paris

13h50 **L'action de Frontex et le respect des droits fondamentaux (Name droping ou protection effective?)**
Tania RACHO doctorante Université Paris II

14h10 **Quelles conséquences pour les ONG?**
Marine DE HAAS La Cimade

14h30 **Le contrôle non-juridictionnel exercé sur Frontex**
Laëtitia GUILLOUD-COLLIAT Professeure Université Grenoble Alpes

14h50 **Débat avec la salle et pause**

15h30 **La question de la responsabilité conjointe**
Nikki ALOUPI Professeur Université de Strasbourg

Quel(s) juge(s) pour contester les conséquences d'une opération Frontex?
Table ronde présidée par Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE
Professeure Université Lyon III

15h50 **Le Juge national** Serge SLAMA Professeur Université Grenoble-Alpes
La CJUE Christophe MAUBERNARD Maître de conférence-HDR Université de Montpellier
La Cour européenne des droits de l'homme
Mihaela AILINCAI Professeure Université Grenoble-Alpes

17h30 **Débat avec la salle et fin des travaux**